

UN REVENU MINIMUM ADÉQUAT POUR GARANTIR UNE INCLUSION ACTIVE



Septembre 2022
#EUMinimumIncome #SocialRights

Les régimes de revenu minimum sont des filets de protection sociale de dernier recours soumis à des conditions de ressources. Cela signifie que pour recevoir un revenu minimum, les autres sources de revenus ou les prestations des bénéficiaires doivent être épuisées ou inadéquates. Le revenu minimum vise à combler l'écart pour permettre aux ménages d'atteindre un certain niveau de revenu et de pouvoir vivre dignement.

La Commission a formulé une proposition de recommandation du Conseil visant à garantir que les régimes de revenu minimum dans les États membres soient adéquats, inclusifs et touchent toutes les personnes dans le besoin, tout en contribuant à encourager ceux qui peuvent travailler à revenir sur le marché du travail.

Pourquoi un revenu minimum est-il nécessaire?

Des filets de protection sociale solides aident les personnes à **sortir de la pauvreté**, en garantissant une **vie dans la dignité** à ceux qui ne peuvent pas travailler et en encourageant ceux qui le peuvent à **retrouver un emploi**.

En période de récession économique, les régimes de revenu minimum peuvent soutenir une **reprise durable et inclusive**. À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la hausse des prix de l'énergie et l'inflation frappent de nombreux ménages. Des filets de protection sociale solides contribuent à atténuer le risque de précarité énergétique.

La recommandation vise à:



1 protéger les plus vulnérables en réduisant le risque de pauvreté et d'exclusion sociale



2 fournir des incitations et un soutien pour aider ceux qui peuvent travailler à réintégrer le marché du travail



3 contribuer à la réalisation des objectifs de l'UE pour 2030 en matière d'emploi et de réduction de la pauvreté



4 préserver la viabilité des finances publiques

Plus de **95** millions de personnes dans l'Union européenne (UE) étaient exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2021

Environ **20%** des personnes sans emploi exposées au risque de pauvreté ne peuvent prétendre à aucune aide au revenu

Le non-recours aux régimes de revenu minimum est estimé à **30% - 50%** des personnes éligibles.

Socle européen des droits sociaux - Principe 14: Revenu minimum:

«Toute personne ne disposant pas de ressources suffisantes a droit à des prestations de revenu minimum adéquates pour vivre dans la dignité à tous les stades de sa vie, ainsi qu'à un accès efficace à des biens et des services de soutien. Pour les personnes qui sont en mesure de travailler, les prestations de revenu minimum devraient être combinées à des incitations à (ré)intégrer le marché du travail.»



Comment allons-nous procéder?

La recommandation proposée fournit les orientations suivantes aux États membres pour rendre efficaces leurs régimes de revenu minimum:

- ➔ Améliorer **l'adéquation, la couverture et le recours** à l'aide au revenu, par exemple:
 - garantir un **niveau adéquat d'aide au revenu minimum** au moyen d'une méthodologie solide et transparente;
 - atteindre un niveau adéquat d'aide au revenu d'ici à **2030 au plus tard**, tout en préservant la viabilité des finances publiques;
 - mettre en place des **critères d'éligibilité transparents et non discriminatoires** pour permettre à toutes les personnes dans le besoin, et en particulier aux jeunes adultes et aux femmes, d'accéder à une aide au revenu minimum;
 - rendre une décision **dans un délai de 30 jours à compter de la présentation de la demande** de revenu minimum; et
 - garantir l'accès à des **informations conviviales** sur l'aide au revenu minimum, tout en **s'adressant de manière proactive aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes** pour encourager le recours à cette aide.
- ➔ Améliorer l'accès de ceux qui peuvent travailler à des **marchés du travail inclusifs**, par exemple:
 - fournir des **incitations et un soutien suffisants aux personnes qui souhaitent (ré)intégrer le marché du travail**, entre autres par une formation et une éducation qui leur permette de mettre à jour leurs compétences, par l'accompagnement et par le mentorat.
 - faciliter la transition vers l'emploi en **proposant des mesures aux employeurs**, telles que des incitations à l'embauche.
- ➔ Améliorer l'accès aux **services de soutien et aux services essentiels par les moyens suivants**:
 - **l'accès effectif à des services de soutien de qualité**, tels que les soins de santé, la garde d'enfants, la formation et l'éducation.
 - les personnes dans le besoin devraient pouvoir bénéficier de **services d'inclusion sociale** tels que les services de conseil et d'accompagnement professionnel; et
 - les bénéficiaires devraient avoir un **accès effectif et permanent aux services essentiels**, tels que l'énergie et les transports.
- ➔ Promouvoir un **soutien individualisé**, par exemple:
 - évaluer les **besoins individuels des personnes** et fournir des **programmes de soutien personnalisés au plus tard trois mois** après l'accès au revenu minimum.
- ➔ Accroître **l'efficacité de la gouvernance des filets de protection sociale** aux niveaux de l'UE, national, régional et local, ainsi que celle des mécanismes de suivi et d'établissement de rapports, par exemple:
 - **éviter les lacunes, les chevauchements et la fragmentation** de diverses prestations afin de fournir un ensemble cohérent d'aide au revenu, de mesures d'activation et de services de soutien;
 - **renforcer la capacité opérationnelle** des autorités responsables de l'aide au revenu; et
 - **suivre en permanence la mise en œuvre** des politiques d'aide au revenu.



Des **fonds de l'UE** sont disponibles pour aider les États membres à améliorer leurs systèmes.

Les États membres doivent utiliser au moins
25%
de leurs dotations au titre du Fonds social européen plus pour lutter contre l'exclusion sociale